



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

*SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE*

- CNESER –

**RÉUNION EN FORMATION PLENIÈRE**

**AMPHI POINCARE**

**Mardi 17 septembre 2019**

**Matin**

**9h30 : Ouverture de la séance par Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.**

**11h00 : Installation des membres du CNESER et désignation dans les différentes instances du CNESER :**

- Election des membres de la Commission permanente (41) ;
- Election des membres du CNESER disciplinaire (14) ;
- Election d'un représentant de l'association d'étudiants la plus représentative au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions – ONISEP-(cf. article D. 313-15- 5° du Code de l'éducation) ;
- Election des représentants du CNESER à la Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, odontologie et Pharmacie (2) ; (cf. décret n°2015-813 du 3 juillet 2015).
- Election des membres du CNESER au Conseil Supérieur de l'Education (8) ;
- Election des membres de la Commission d'études spécialisées
- Désignation d'une personnalité qualifiée, membre du CNESER au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV)
- Désignation d'une personnalité qualifiée, membre du CNESER au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC)
- Adoption du règlement intérieur

## Après-midi

### **14h00 : Etablissements**

- Projet de décret portant création de l'Université Grenoble Alpes et approbation de ses statuts.

*M. Patrick Lévy, président de l'université Grenoble Alpes,*

- Projet de décret portant intégration de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne à l'Ecole centrale de Lyon.

*En présence de*

*M. Patrick Lévy, président de l'université Grenoble Alpes,*

*En présence de*

*M. Franck Debouck, directeur de l'Ecole centrale de Lyon,*

*M. François-Marie Larrouturou,*

*directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne*

*Rapporteur*

*M. Gérard Maillet, sous-directeur*

*Sous-direction du dialogue contractuel*

*Département de la réglementation (DGESIP B1 - 2),*

### **14h45 : Formations**

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 décembre 1989 relatif à la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, l'habilitation à diriger des recherches, en vue d'y ajouter l'Institut polytechnique de Paris.

*Rapporteurs :*

*M. Thibaud Vergé,*

*professeur d'économie,*

*responsable de la formation doctorale à l'ENSAE Paris,*

*M. Dominique Rossin,*

*adjoint au directeur de l'enseignement et de la recherche,*

*directeur de formations, Ecole Polytechnique*

*M. Pascal Gosselin*

*Chef du département des formations des cycles master et doctorat (DGESIP A1-3)*

*Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle*

*Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante*

*Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*

### **15h15 : Insertion professionnelle**

- Projet d'arrêté relatif à l'observatoire national de l'insertion professionnelle.

*Rapporteurs : Mme Isabelle Kabla-Langlois et Franck Jarno*

### **16h00 : Formations en Santé**

Au moins 5 projets d'arrêtés accréditant des universités à délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

*Rapporteurs : M. Jean-Christophe Paul  
Chef du département des formations de santé (DGESIP A1-4),  
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle  
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante  
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle  
Bureau démographie et santé (RH1)  
Direction générale de l'offre de soins  
Ministère en charge de la santé*

### **16h30 : Formations (suite)**

- Projet d'arrêté portant autorisation d'ouverture de formations préparant au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

*Rapporteur : Mme Catherine Kerneur,  
Chef du département des formations du cycle licence (DGESIP A1-2)  
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle  
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante  
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*